

PROJET PEDAGOGIQUE

2024/2025

Les kids olympiques

1 RESPECT, 2 PARTAGE, 3 MIXITE, 4 FAIRE-PLAY, 5 EN-TRAIDE

ACCUEIL DE LOISIRS DE GOINCOURT

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN/SOIR, ACCUEIL MIDI, MERCREDIS ET VACANCES.



Table des matières

<i>I - Introduction</i>	3
A) Les finalités de la ligue de l'enseignement pour la jeunesse :	3
B) Le service des accueils collectif de mineurs :	4
C) Organigramme du service enfance :	4
<i>II - Diagnostique</i>	5
A) Les constats :	5
<i>III - Le fonctionnement de l'accueil</i>	6
A) Les activités en ACM :	6
B) Les jours et horaires d'ouvertures :	9
C) Journée Type mercredis/ vacances :	10
D) L'infirmerie :	13
E) Les sorties :	13
<i>IV - Les objectifs</i>	14
A) Les objectifs pédagogiques de l'accueil :	14
B) Les objectifs communs sur les différents ACM de la Ligue :	17
C) Les différents projets mis en place :	Erreur ! Signet non défini.
<i>V - L'équipe d'animation</i>	18
A) La directrice :	18
B) Les animateurs :	19
C) Les temps de pauses, de réunions et de formation :	19
D) Les relations attendues :	20
<i>VI - Les partenaires</i>	20
1. Les parents :	20
2. L'environnement local :	21
3. Les directeurs des autres séjours :	21
4. Les équipes de formateurs des animateurs BAFA :	21
5. Les intervenants extérieurs :	21
6. Les représentants des administrations :	22
<i>VII - Les outils d'évaluation du projet</i>	22
<i>VIII - Annexes</i>	23

I - Introduction

Le projet pédagogique est la ligne directrice du centre de loisirs. Il découle du projet éducatif de la Ligue de l'Oise. C'est la référence pour chaque membre de l'équipe d'encadrement. Il présente les objectifs et précise les moyens ainsi que le cadre de travail (ce que l'on va faire, pourquoi on le fait, comment on le fait).

A) Les finalités de la ligue de l'enseignement pour la jeunesse :

L'objectif premier de notre système éducatif est de **former des citoyens libres et indépendants** capables de réussir leur vie professionnelle et leur vie privée. **Ce rôle devient essentiel dans la réduction d'inégalités.**

Toutes les actions menées par la Ligue de l'Enseignement – mouvement laïque d'éducation populaire – ont pour ambition de **donner à l'enfant les outils permettant à sa personnalité tout entière de s'éveiller et de s'affirmer**. Pour cela, il est nécessaire et indispensable de se référer aux principes fondamentaux suivants :

Avoir une démarche laïque

- Reconnaître à l'enfant **le droit à la différence** : culture, religion, rythme de vie ...
- Favoriser son accès **aux savoirs les plus larges possibles** pour aller vers la plus grande égalité des chances
- Favoriser **toutes les solidarités**, sociales et économiques, **toutes les libertés**, **le sens des responsabilités individuelles**.
- L'aide à mieux **maîtriser le milieu de vie** et développer ses **capacités d'analyse critique**

Favoriser un fonctionnement démocratique

- Lui permettre **d'avoir une attitude responsable** : respecter l'Autre dans son individualité, son intégrité, ses différences.
- Reconnaître l'Enfant comme un **futur citoyen** et **savoir lui transmettre le pouvoir de Donner son avis**

Favoriser l'épanouissement de l'Enfant, être global

- Lui permettre **la découverte de l'environnement naturel et humain**.
- Lui proposer **des rythmes de vie adaptés à ses besoins**.

Favoriser l'autonomie de l'Enfant

- Lui permettre de **passer d'un état de dépendance à l'autonomie la plus complète possible**, en n'oubliant jamais qu'il n'est la propriété, ni de sa famille, ni de l'état, ni d'aucun mouvement confessionnel.
- Lui permettre **d'affirmer sa personnalité**, son **esprit d'initiative**, son **esprit critique**, ses **capacités créatives**, sa **responsabilité**.

Favoriser la socialisation de l'enfant

- Lui permettre d'être un individu lucide, critique, capable :
 - **D'affronter la société telle qu'elle est,**
 - **D'y vivre tout en la critiquant.**
 - **D'avoir les moyens d'agir sur elle pour la transformer, pour l'améliorer.**

Tout ceci pour permettre, par le centre de vacances et de loisirs et le centre de loisirs sans hébergement, à l'enfant d'acquérir l'autonomie indispensable à toute vie citoyenne.

Le centre doit proposer :

- **Un cadre de vie intéressant**
- **Un groupe social enrichissant**
- **Une occasion de découvertes et d'apprentissages par le biais d'une organisation adaptée et d'activités ludiques, sportives, culturelles ou artistiques.**

B) Le service des accueils collectif de mineurs :

Le service des centres a vu le jour en septembre 2002. Il fait partie du secteur enfance qui regroupe les services classes de découvertes, classes citoyenneté et le service vacances. Ce secteur est dirigé par Mr Bouraya.

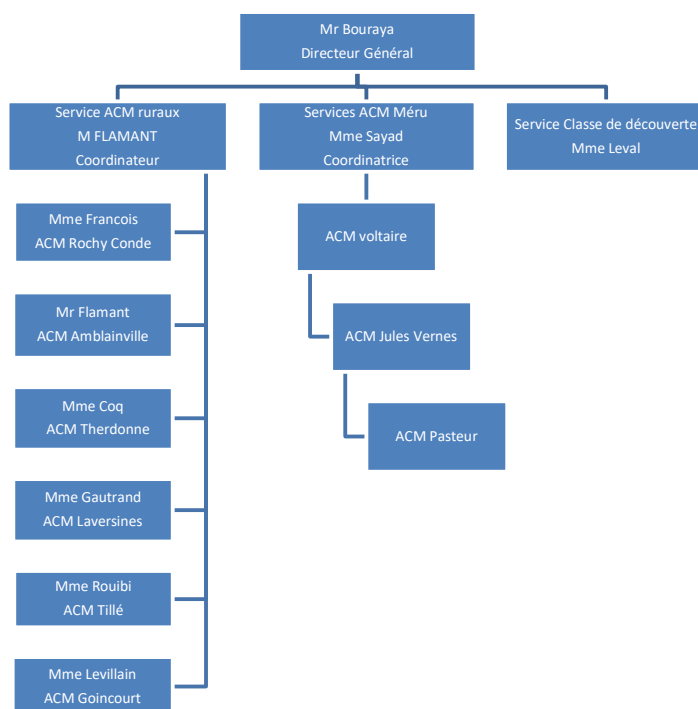
Les Accueils Collectifs de Mineurs de la Ligue :

- ACM Amblainville
- ACM Rochy Condé
- ACM Therdonne
- ACM Goincourt
- ACM ville de Méru
- ACM Tillé
- ACM Laversines

Actuellement le service est constitué d'un coordinateur (Mr FLAMANT), de cinq directeurs et d'animateurs permanents. L'équipe se réunit une fois par mois afin de discuter des difficultés rencontrées au sein des centres, de travailler à l'élaboration de projets communs (sorties, mini camps...) et d'échanger informations diverses et savoirs faire.

C) Organigramme du service enfance :

Commenté [CG1]: Enlever Méru et ajouter allonne



II - Diagnostique

A) Les constats :

1. Environnement de la structure

La commune de Goincourt : Site préhistorique, occupé par les Gallo-Romains au IIème siècle avant JC, Goincourt a toujours connu une activité florissante au cours de son histoire. Le village s'inscrit dans la tradition des grands maîtres potiers du Beauvaisis et du Pays de Bray aux XVIIIème et XIXème siècles avec la Manufacture de l'Italienne où débuta Auguste Delaherche.

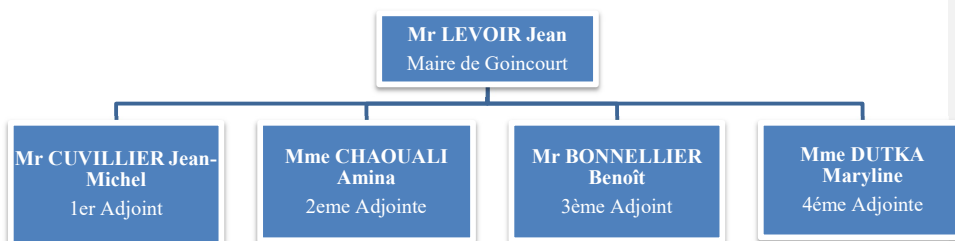
Aujourd'hui, Goincourt est une commune picarde de l'agglomération du Beauvaisis. Elle possède de nombreux commerces locaux au centre de son bourg (boulangerie, boucherie, salon de coiffure, pharmacie,...) ainsi qu'une grande surface en périphérie. Depuis 2022, la commune possède un jardin pédagogique qui a été aménagé dans le terrain de plus d'un hectare derrière la salle multifonctions. Goincourt est reliée à la ville de Beauvais par les transports en commun COROLIS.

La commune est équipée en infrastructures et équipement sportifs :

- La salle « des Deux Collines » à la fois complexe éducatif, sportif et associatif.
- Les terrains de Tennis
- Le terrain de football
- Le terrain de pétanque
- Le City stade

Le Conseil Municipal de Tillé :

Commenté [CG2]: New diagramme



La population : Goincourt est une commune rurale qui comptait jusqu'au début de la seconde guerre mondiale environ 500 habitants. La population a ensuite augmenté à partir de l'après-guerre pour atteindre aujourd'hui plus de 1560 habitants (INSEE 2020). 19,4 % de la population est âgée de moins de 15 ans (INSEE 2020) et le taux de la population active est importante : plus de 76 %.

Commenté [CG3]: Mettre à jour

Le tissu associatif : Goincourt comporte différentes associations :

- Sportives : Goincourt Sport team, Goincourt Tennis de table, Gym Goincourt, Qi Ki Prana, Tennismen Enseignants du Beauvaisis.
- Loisirs : AAPPMA La Truite de l'Avelon, L'accord vocal, Association de Chasse, Comité de fête.
- Autres : Relais Petite Enfance, Association des Parents d'élèves, Anciens combattants UAC

Commenté [CG4]: Mettre à jour

2. L'accueil de loisirs

L'accueil est implanté dans les locaux de l'école primaire de l'Avelon, dans l'ancien réfectoire.

Il comprend : - Une salle d'activité (maternels, élémentaires, bureau).
- Une cuisine pour stockage goûter et activité culinaire.
- Un vestiaire réservé au personnel.
- Un WC adulte + local entretien
- Deux blocs de sanitaires (école),
- Cour extérieure (école),

* Plan de locaux (Annexe 1)

Commenté [A5]: Mettre en annexe

Le public : L'accueil peut accueillir enfants (selon les jours de la semaine) âgés de 3 ans ou déjà scolarisés (l'année de ses 3 ans) à 12 ans scolarisés sur Goincourt mais également extérieurs à la commune les mercredis et vacances.

Commenté [CL6]: Attente habilitation PMI

L'accueil est adapté à recevoir des enfants porteurs de handicap (Loi du 11 février 2005).

Commenté [CL7]: Doc officiel ?

Infrastructure et moyens à disposition : Nous pouvons utiliser, sur réservation, certains lieux de la commune pour des activités spécifiques :

- La salle multifonction des 2 collines (gymnase et salle des fêtes),
- Les terrain de tennis, de football et de pétanque,
- Le jardin pédagogique

III - Le fonctionnement de l'accueil

A) Les activités en ACM :

◆ Les temps d'activités :

Celles-ci seront organisées et encadrées par des animateurs, mais également par des intervenants spécialisés pour celles qui requièrent des compétences techniques ou des normes d'encadrement spécifiques. Toutes les activités seront **adaptées en fonction des tranches d'âges** (adaptation aux rythmes de vie des enfants). Elles se feront également dans la mesure du possible, en partenariat avec les associations et les clubs locaux.

Dans tous les cas, les activités proposées devront avoir un **intérêt pédagogique** et seront organisées en cohérence avec le projet du centre, dans le respect des orientations pédagogiques présentées.

La directrice s'est au préalable assuré qu'on pourra les pratiquer en sécurité en respectant la réglementation en vigueur, et qu'elles sont compatibles avec le cadre du budget. Les activités dites de « consommation » auront un caractère exceptionnel.

A travers l'activité, l'enfant doit pouvoir se construire, faire des découvertes, des expériences, tant sur le plan matériel que relationnel. Pour profiter pleinement d'une activité, il est important que l'enfant y trouve du **plaisir**. Quoi de mieux pour prendre du plaisir en faisant de ce que l'on allait faire, en ayant participé à la décision.

Nous devons également réfléchir à des moments plus ou moins formels où des demandes peuvent être exprimées : un moment que l'on pourrait appeler « **réunion d'enfants** ». Un enfant qui part de l'ACM le soir, avec une idée de ce qu'il fera le lendemain, un projet, reviendra avec beaucoup plus

de plaisir, d'enthousiasme, le lendemain. Si l'improvisation n'est pas de mise, tout ne doit pas être pour autant programmé à l'avance de manière à **laisser place aux aspirations** des enfants.

Un **planning d'activités** par semaine sera établi par l'équipe pour les périodes de vacances. En ce qui concerne les mercredis un planning mensuel.

Nous devons également articuler les différents moments en alternant activités physiques et activités plus calmes.

Certains enfants ne peuvent partir en vacances avec leur famille, il faudra que chacun puisse avoir à raconter à ses camarades à la rentrée des classes. Enfin cette période est favorable aux activités de pleine nature, il sera donc utile de donner aux enfants la possibilité de sortir régulièrement en dehors des sorties en car, soit à pied, soit à vélo....

Une attention particulière sera portée sur la possibilité de **rencontres festives** avec les parents des enfants.

◆ **Réflexion sur les activités :**

Le programme des activités répond aux besoins de l'enfant, à ses capacités et à son âge. Il tient compte de l'implantation du centre et de son équipement. Il est construit en fonction des compétences de l'équipe.

Avant de satisfaire le désir de l'adulte, les activités visent avant tout à satisfaire les besoins de l'enfant. Elles ne sont jamais un but en soi. Elles sont un moyen d'apprendre en action, un moyen de découvrir et de comprendre, un outil pour grandir.

Les modes de pratique, les conditions de mise en œuvre et la place de l'enfant revêtent une importance particulière :

- Laissent-ils place à l'initiative ou à des choix personnels de l'enfant ?
- Comment l'implique-t-on dans les choix des activités et dans leur préparation ?
- Les temps réels de l'activité pour chaque enfant sont-ils satisfaisants, permettent-ils à l'enfant d'apprendre quelque chose ?
- L'enfant se sent-il en sécurité, peut-il prendre confiance en lui ?
- Lui permet-on d'accéder à l'autonomie ?
- Quel est le rôle de l'adulte ? Est-il spectateur passif, incitateur, guide, permet-il à l'enfant d'aller au bout de son projet ?
- Les dispositifs matériels mis en œuvre permettent-ils de pratiquer dans de bonnes conditions ? espaces disponibles, plans de travail, matériels mis à la disposition etc.

Il est cependant essentiel que l'équipe construise un programme d'activités cohérent et l'inscrive dans le projet pédagogique. Les enfants doivent pouvoir choisir les activités qu'ils pratiqueront dans les limites de ce qui leur est proposé. Ils peuvent ne pas tous pratiquer la même activité au même moment, mais tous devront aller au bout de l'activité choisie et mener leur projet à son terme.

Les "activités dominantes" répondent aux mêmes objectifs. Nous ne les considérons pas forcément comme des stages encadrés par des professionnels. Elles sont avant tout un moyen pour éduquer et pour apprendre. Une réflexion doit être menée dans ce sens avec toute l'équipe d'encadrement pour donner du sens aux activités et déterminer la façon dont elles seront conduites.

Elle associe les animateurs et les enfants à l'émergence des idées, aux choix des activités et aux modalités de leur mise en œuvre en veillant à la cohésion globale du projet qui s'inscrit lui-même dans le projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement. :

- Promouvoir la démocratie par l'éducation et par la culture ;
- Garantir l'égalité de tous en garantissant la liberté de penser et de s'exprimer, l'épanouissement de tous, le respect des personnes, dans une société juste, démocratique et laïque attachée à la paix.

◆ Les activités physiques :

Elles correspondent à un **besoin fondamental** de l'individu quel que soit son âge.

Les équipements nécessaires, la réglementation qui les régit, la qualification requise des intervenants nous obligent souvent à faire appel à des prestataires extérieurs. L'expérience montre que ces activités sont rarement plus appréciées que les activités traditionnelles plus conviviales que nous menons dans les ACM et que nous ne devons pas nous laisser entraîner dans la surenchère des activités.

L'activité doit toujours garder un caractère **attractif et ludique**, un "esprit vacances". Elle ne poursuit aucun objectif de performance. Ce sont des activités de découverte qu'on pratique pour le plaisir et pour se dépenser physiquement. Cette orientation n'exclut pas sérieux, rigueur et exigence tant pour l'encadrement que pour les pratiquants. La qualité des pratiques est nécessaire à l'acquisition d'une maîtrise technique.

La fréquence et la durée des séances doivent permettre la découverte, l'initiation et la maîtrise. L'activité sportive s'intègre au rythme normal de la journée.

◆ Les activités manuelles :

Nous avons parfois tendance à les réduire à la réalisation d'objets stéréotypés (boîte, collier etc.) Elles présentent pourtant un véritable **intérêt éducatif**. Elles développent des habiletés motrices, elles permettent d'apprendre des techniques (les matières ne se travaillent pas toutes de la même manière, les outils s'utilisent d'une façon spécifique), et des méthodes (les opérations doivent se faire dans un ordre précis). Elles permettent en particulier :

- d'apprendre à se servir de ses mains, le premier outil de l'homme
- de développer la motricité fine, la coordination oculo-manuelle et le sens du toucher
- de découvrir des matériaux et la manière de les transformer.
- de se confronter à une démarche technologique : se poser des questions, trouver des solutions, raisonner, acquérir des concepts scientifiques pour réaliser son projet.
- de développer une relation d'aide et de coopération avec les copains et avec l'animateur.

◆ Les activités culturelles et artistiques :

Former un citoyen, c'est lui permettre de **comprendre le monde** dans lequel il vit. C'est aussi l'aider à accéder à la culture et aux sciences et aux arts. Nous abordons ce domaine d'activité dans cette perspective. L'objectif est fondamental pour des jeunes qui vivent dans un monde de progrès technologique où les moyens modernes de communication font tomber de nombreuses frontières pour nous mettre en contact direct avec des cultures inconnues de leurs grands-parents.

○ *Découvrir la culture ou découvrir des cultures*

Nos ALSH sont des lieux de dépaysement et **mixité sociale** qui accueillent souvent des enfants de milieux sociaux différents, d'origines géographiques et culturelles diverses. Ils doivent pouvoir y **vivre ensemble** en toute harmonie.

Les équipes doivent saisir ces différences, non pas comme une difficulté supplémentaire, mais comme une chance de découvrir d'autres coutumes et d'autres modes de vie.

La découverte culturelle ne se limite pas à l'enceinte du centre. Le dépaysement est aussi l'occasion de découvrir un site, une culture locale, des coutumes culinaires, artistiques, artisanales... La géographie physique et politique, l'histoire, la compréhension de l'action multi séculaires de l'homme sur le paysage, l'environnement sont indispensables pour la formation du citoyen.

Nous devons saisir toutes les occasions et toutes les formes d'enrichissement personnel : lecture, théâtre, expositions, rien ne doit être négligé. Le développement durable, la culture, l'accessibilité aux nouvelles techniques sont des enjeux importants auxquels nous devons sensibiliser les enfants.

○ Découvrir les sciences

La culture, les sciences ne s'acquièrent pas en regardant distraitemment la télévision. Des activités souvent simples et ludiques ouvrent des fenêtres sur le monde des nouvelles technologies et des techniques qui font le quotidien de l'enfant. Il est difficile de les programmer à l'avance. On peut saisir toutes les occasions d'inventer, de participer, de créer, d'imaginer on peut toujours rechercher les réponses aux questions qu'il se pose et développer des démarches scientifiques. Mais si on veut proposer des expériences particulières, la construction de micro-fusées, la construction et le pilotage de cerf-volant il faudra prévoir le matériel nécessaire et disposer d'animateurs compétents.

◆ **Les activités d'expression :**

Ces activités sont indispensables au **développement de la personnalité** des êtres sociaux et communicants que nous sommes. Le langage, le mime, le théâtre, la peinture, l'écriture sont des modes de communication qui permettent de correspondre avec les autres, de se faire comprendre, de raconter une histoire ou un événement, de ressentir et transmettre une émotion ou un sentiment.

L'enfant s'investit beaucoup dans ce type d'activités qui lui permettent de s'affirmer dans le groupe. Ceux qui n'osent pas doivent être rassurés et encouragés pour ne pas se trouver en situation difficile ou en situation d'échec.

Nous devons cependant faire preuve de prudence et ne jamais jouer au gourou ou psychothérapeute !

B) Les jours et horaires d'ouvertures :

Nous organisons pour les arrivées et les départs un accueil échelonné pour que chacun puisse démarrer ou finir la journée en fonction de son rythme.

	Périscolaire			Journée	Demi-journée	
	Matin	Midi	Soir		Sans repas	Avec repas
Lundi	7h30-8h30	11h30- 13h30	16h30- 18h30			
Mardi	7h30-8h30	11h30- 13h30	16h30- 18h30			
Mercredi				7h30-18h30	7h30-11h30/11h45 ou 13h/14h30-18h30	7h30-13h00/13h10 ou 11h30/11h45-18h30
Vacances						
Jeudi	7h30-8h30	11h30- 13h30	16h30- 18h30			
Vendredi	7h30-8h30	11h30- 13h30	16h30- 18h30			

C) Journée Type mercredis/ vacances :

Titre	Horaires	Description	Les objectifs de ce temps	Le Rôle de l'animateur
Ateliers d'accueil Accueil anticipé	7H30 à 9H30	- Les enfants arrivent pendant cette période de manière échelonnée. Différents ateliers sont installés à des endroits distincts les uns des autres. Les activités proposées sont variées (dessin, lecture, jeux de construction...), elles sont libres d'accès pour tous les enfants de la tranche d'âge et ils vont et viennent à leur guise. - Les enfants sont libres de faire ce qu'ils souhaitent. - C'est un moment d'échange avec les parents.	- Proposer un choix d'activités très large aux enfants, sans contrainte de production, de temps, d'âge. - Donner la possibilité de partager, jouer, discuter à tout enfant présent dans le centre quel que soit son âge - Permettre à l'enfant de reproduire ce qu'il a appris avec l'animateur pendant les activités. - Permettre à l'enfant de démarrer la journée à son rythme	- Il est garant de son atelier d'accueil (sécurité affective et physique de l'enfant, matériel, rangement). - Aider l'enfant à réaliser ce qu'il souhaite faire, lui donner des conseils. - L'animateur joue et participe à l'activité avec les enfants et propose des solutions en fonctions des demandes des enfants. - L'animateur va au-devant des enfants afin de les intégrer au mieux dans les activités. Il explique aux parents ce que les enfants vont faire pendant la journée.
Rassemblement	9H30 à 10H00	- Les enfants sont rassemblés afin de démarrer la journée. Ils se disposent de façon conviviale pour chanter. Les chansons peuvent être aussi des jeux chantés ou des chansons à gestes. Chacun est libre de ne pas chanter mais il doit faire partie du groupe et ne pas le gêner. - Un temps de discussions peut être mis en place avec les enfants : Temps d'écoute et de partage.	- Lancer la dynamique de la journée. - Créer une ambiance conviviale au sein du groupe d'enfant - Faire une activité tous ensemble. - Susciter le plaisir de chanter. - Susciter le plaisir d'échanger ses idées.	- Les animateurs mènent le chant. ou la discussion. - Ils motivent les enfants et sont acteurs de ce moment. - Ils sont garants du contenu des chansons et de leurs diversités. - Ils sont attentifs à la courbe d'intensité du rassemblement : on préférera finir le rassemblement par une chanson calme et douce afin de ne pas trop exciter les enfants.

Les activités par groupe ou par thème.	10H00 à 11H30	▶ Les enfants se répartissent en fonction de leur groupe d'âges ou de l'activité qui leur est proposée. ▶ Les animateurs expliquent alors comment faire ou les règles de l'activité. C'est un moment où les enfants sont en petit groupe (8 pour les 3-5 ans et 12 maximum pour les 6-12 ans avec un animateur) en dehors des grands jeux (+ de 20 enfants). ▶ L'activité est un moment d'apprentissage. L'enfant apprendra, perfectionnera ou découvrira une technique d'activité particulière : peinture sur soie, comment faire du roller...	▶ Jouer, s'amuser, s'éclater, se faire plaisir. ▶ Apprendre une nouvelle activité ou perfectionner un savoir-faire. ▶ Respecter les consignes que donne l'adulte. ▶ Donner un sens à ce que l'on fait. ▶ Finir ce que l'on a commencé. ▶ Être capable de réutiliser cette technique.	▶ L'animateur mène l'activité. Il l'a préparé au préalable. Il motive les enfants et participe à l'activité avec eux. Il est garant de leur sécurité morale et physique. ▶ Il suit les étapes ci-dessous. ▶ Préparation individuelle (séance d'activité et matériel.) ▶ Explication de l'activité ▶ Préparation avec les enfants ▶ Mise en œuvre de l'activité. ▶ Rangement avec les enfants. ▶ Mise en valeur de l'activité
Temps libre et temps hygiène	11H30 à 12H00	Une fois l'activité terminée les enfants peuvent choisir ce qu'ils souhaitent faire et se préparent au repas en passant aux toilettes et en se lavant les mains. Ce temps est un moment ludique.	▶ Permettre aux enfants de décompresser après l'activité de la matinée. ▶ Préparer le moment du repas. ▶ Donner aux enfants des habitudes au niveau de l'hygiène.	▶ L'animateur laisse les enfants faire ce qu'ils souhaitent en restant garant de leur sécurité. ▶ L'animateur montre l'exemple. Il se lave aussi les mains.
Le repas	12H00 à 13H00	Les enfants s'assoient librement aux tables avec eux. Ils mangent dans le calme et participent au débarrassage en fin de repas. et les animateurs sont assis	▶ Permettre aux enfants de passer un moment convivial. ▶ Favoriser la discussion. ▶ Permettre à l'enfant de décompresser après la matinée. ▶ Découvrir de nouveaux plats.	▶ L'animateur est garant du calme à table et du bon déroulement du repas. ▶ Il sert les enfants et les aide à manger (selon l'âge). ▶ Il est garant du calme. Il s'assure que les enfants mangent correctement et applique la pédagogie du « je goûte à tout ».
Le temps calme et d'accueil	13H00 à 14H30	▶ Une fois le repas achevé, les enfants se rassemblent par groupe d'âge. ▶ Ils participent à des activités calmes : lecture, dessin, contes... ▶ C'est un moment de préparation à la sieste pour les 3-5 ans.	▶ Faire que les enfants ne s'agitent pas juste après la fin du repas. ▶ Mettre en place au moins un moment de pause pendant la journée. Préparer la sieste pour les 3-5 ans.	▶ L'animateur est garant du calme. ▶ Il mène une des activités proposées (il peut lire un conte).

Attention les temps diffèrent à partir de cette ligne puisque les 3-5 ans ont un temps de sieste

Ceux qui font la sieste

La sieste	13H30 à 15H30	◆ Pour les 3-4ans, elle est obligatoire sauf les demi-journées. ◆ Les autres enfants peuvent faire la sieste s'ils le désirent. ◆ Elle dure environ 1H le temps que tout le monde soit installé et s'endorme. ◆ Les enfants se réveillent de façon échelonnée. Ils sont réveillés par l'animateur vers 15h30 (dernier délai).	◆ Respecter le rythme de vie de l'enfant. ◆ Faire que l'enfant se repose.	◆ Etre présent affectivement pour l'enfant. ◆ Rassurer l'enfant afin qu'il puisse facilement s'endormir. ◆ Mettre l'enfant dans les meilleurs pour dormir.
Temps libre	15H30 à 16H00	◆ Les enfants viennent de se réveiller. Ils peuvent choisir les activités qu'ils souhaitent. (Eviter les jeux sportifs) ◆ Ils se lavent les mains avant d'aller goûter.	◆ Faire que l'enfant se réveille tranquillement. ◆ Préparer au goûter.	L'animateur proposera des jeux calmes afin que l'enfant ne soit pas stressé dès son réveil.

Ceux qui ne font pas la sieste

Les activités par groupe ou par thème.	14h30 à 16H00	◆ Les enfants se répartissent en fonction de leur groupe d'âges ou de l'activité qui leur est proposée. ◆ Les animateurs expliquent alors comment faire ou les règles de l'activité. C'est un moment où les enfants sont en petit groupe (8 pour les 3-5 ans et 12 maximum pour les 6-12 ans avec un animateur) en dehors des grands jeux. ◆ L'activité est un moment d'apprentissage. L'enfant apprendra, perfectionnera ou découvrira une technique d'activité particulière : peinture sur soie, comment faire du roller... ◆ Ils se lavent les mains avant d'aller goûter.	◆ Jouer, s'amuser, se faire plaisir. ◆ Apprendre une nouvelle activité ou perfectionner un savoir-faire. ◆ Respecter les consignes que donne l'adulte. ◆ Donner un sens à ce que l'on fait. ◆ Finir ce que l'on a commencé. ◆ Etre capable de réutiliser cette technique.	◆ L'animateur mène l'activité. Il l'a préparé au préalable. Il motive les enfants et participe à l'activité avec eux. Il est garant de leur sécurité morale et physique. ◆ Il suit les étapes ci-dessous. ◆ Préparation individuelle (séance d'activité et matériel.) ◆ Explication de l'activité ◆ Préparation avec les enfants ◆ Mise en œuvre de l'activité. ◆ Rangement avec les enfants. ◆ Mise en valeur de l'activité
---	----------------------	--	--	---

Les temps sont les même à partir de cette ligne.

Le Goûter/ Bilan	16H00 à 16H30	▶ Les enfants goûtent un goûter, fourni par l'accueil, et discutent de la journée avec les animateurs. ▶ Les enfants participent au débarrassage et au tri de leurs déchets. ▶ La journée se termine pour les enfants qui partent à 16H30.	▶ Faire le bilan de la journée avec les enfants. ▶ Permettre à l'enfant d'exprimer ses sentiments sur la journée. ▶ Evaluer la qualité de la journée.	▶ L'animateur doit permettre à tout le monde de s'exprimer. ▶ Il donne ses impressions sur la journée et prend en compte les remarques des enfants. ▶ Il privilégie la convivialité du groupe.
Les ateliers d'accueil/Départ échelonné	16H30 à 18H30	▶ Idem que le matin ▶ Les enfants partent de façon échelonnée.	▶ Idem que le matin.	▶ Idem que le matin. ▶ L'animateur se doit d'aller vers les parents instaurer le dialogue.

D) L'infirmierie :

Elle comprend :

- Les produits pharmaceutiques conseillés par la PMI et conforme à la réglementation.
- Un cahier d'infirmierie à mettre à jour à chaque fois qu'un enfant est soigné.
- Une liste des numéros d'urgence et des procédures à tenir pour différents cas de blessures.

Seuls les animateurs diplômés de l'AFPS/ PSC1 sont autorisés à soigner les enfants.

Des **trousses pharmacie** se composent de :

- | | |
|--|--|
| - antiseptique, | - alcool à 90° (nettoyage des instruments) |
| - gants en latex à usage unique, | - compresses stériles, |
| - pansements et bandes, | - paire de ciseaux, |
| - crème solaire (écrire la date d'ouverture), | - thermomètre, |
| - gel hydro alcoolique (mains des animateurs) | - pince à épiler, |
| - feuille d'infirmierie (chaque intervention y est notée et retranscrit dans le cahier d'infirmierie), | - couverture de survie, |
| | - les numéros d'urgences. |

Commenté [CG8]: Mettre à jour

E) Les sorties :

Des mesures spécifiques de sécurité sont à prendre pour toutes sorties en dehors de l'accueil (transports, piscines, trajets à pied ...). Les sorties sont organisées comme suit :

► Pour les sorties **dans la commune ou aux alentours** :

- Prévenir à l'avance les familles afin qu'elles puissent prévoir les vêtements appropriés (sur les plannings).
- Prendre une trousse à pharmacie et un gilet de sécurité
- Remplir une fiche de sortie (liste des enfants, lieu de destination, heure de départ et d'arrivée, nom des animateurs) et en laisser une copie au bureau de la direction.
- Prendre des bouteilles d'eau en fonction du nombre d'enfants.
- Rester joignable (portable autorisé).

► Pour les sorties **en dehors de la commune ou en car** :

- Prévenir à l'avance les familles afin qu'elles puissent prévoir les vêtements appropriés (sur les plannings).
- Prendre une trousse à pharmacie et un gilet de sécurité
- Remplir une fiche de sortie (liste des enfants, lieu de destination, heure de départ et d'arrivée, nom des animateurs) et en laisser une copie au bureau de la direction.
- Prendre des bouteilles d'eau en fonction du nombre d'enfants.
- Restez joignable (portable autorisé).
- Prendre les fiches sanitaires des enfants concernés
- Faire remplir l'autorisation parentale lorsque la durée des sorties est en dehors aux horaires d'ouverture du centre ;

IV - Les objectifs

A) Les objectifs pédagogiques de l'accueil :

1. Les objectifs généraux

Les objectifs généraux sont les attitudes que nous souhaitons voir se développer chez les enfants. Ces objectifs s'appuient sur les finalités de la Ligue de l'Enseignement pour la jeunesse.

Permettre à l'enfant de devenir un citoyen adulte, responsable, acteur de sa vie.

- En le responsabilisant.
- En permettant l'expérimentation, le droit à l'erreur.
- En lui permettant de s'opposer, de décider, de choisir.
- En favorisant le « faire-avec ».
- En mettant en valeur ses actions, ses idées.
- En l'initiant à la démocratie.
- En défendant la place de l'enfant au sein de la société.

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre. Il peut découvrir par lui-même des activités, sans que l'adulte n'anticipe ses apprentissages, ni n'agisse à sa place. Il ne s'agit pas de sur-stimuler l'enfant sous prétexte qu'il est doté de compétences certaines, mais plutôt de créer un accompagnement favorable en proposant des jeux et ateliers en fonction de ses besoins et ses désirs.

L'enfant doit pouvoir s'exprimer par le jeu en toute liberté et s'évader dans un espace imaginaire au-delà des contraintes de la réalité : c'est le plaisir de jouer librement qui favorise son épanouissement.

Développer chez l'enfant les grandes valeurs humaines : Solidarité, Tolérance, Laïcité.

- En favorisant la vie de groupe.
- En permettant l'expérimentation, le droit à l'erreur.
- En respectant ses décisions.
- En l'écoutant, en tentant de le comprendre.
- En expliquant les différences.
- En favorisant le dialogue.
- En permettant le droit à la différence.

Dans l'ACM, les enfants vivent en groupe. Ainsi les journées nous permettent d'être ensemble, de partager, de se rencontrer, de s'écouter, de se connaître. L'équipe d'animation porte une attention particulière à expliquer régulièrement les règles de vie aux enfants afin qu'ils puissent les intégrer et se les approprier. Par exemple il va s'agir de partager, de respecter les autres (et le matériel), de tolérer les différences, de jouer ensemble, de pouvoir attendre son tour ...

Par le dialogue, l'explication systématique et le rappel à la règle, l'équipe d'animation donne à l'enfant la possibilité de réfléchir et de prendre du recul sur ses transgressions. Il aura donc la possibilité d'acquiescer, peu à peu, des raisonnements dont il pourra se servir dans d'autres lieux et à d'autres moments. (Se laver les mains, respecter le sommeil des autres, ...).

Content pas content : Un temps de dialogue peut être mis en place afin de donner son avis.

Favoriser le goût de l'effort chez l'enfant.

- En favorisant l'investissement individuel et collectif.
- En allant au bout des choses, des projets, des actions.
- En lui permettant d'aller au bout des choses.
- En récompensant ses efforts.

Favoriser l'épanouissement individuel et collectif

- En alternant vie de groupe et moment individuel.
- En respectant ses besoins cognitifs, affectifs, biologiques.
- En respectant son développement individuel
- En éduquant ses sens
- En individualisant au maximum notre pédagogie.

L'équipe d'animation met à disposition des enfants des outils lui permettant de se repérer dans le temps et dans l'espace. Elle sera attentive aux demandes et aux envies des enfants tout en encourageant de leur part la participation active à tous les temps de vie. Ainsi, dans tous les temps d'installation et de rangement les enfants sont invités à participer (débarassage des couverts, installation de la sieste, mise en place des activités, ...).

Ces objectifs seront développés grâce à des réflexions menées par l'équipe d'animation et par l'écriture des projets d'animations soutenus par les fiches d'activités. Les projets d'animation devront défendre les valeurs et les objectifs définis par le projet pédagogique et répondre aux objectifs de leur action. Tous ces projets s'articuleront autour de divers thèmes afin de permettre à l'équipe de créer du lien dans leurs activités, de favoriser l'organisation des projets et de dynamiser l'équipe d'animation.

2. Objectifs intermédiaires

Permettre à l'enfant de devenir un citoyen adulte, responsable, acteur de sa vie.

1) Mettre en place des activités et des temps de découverte

Photos de la vie de l'accueil : Après une autorisation accordée par les parents de façon à prendre des photos des enfants, ces dernières seront affichées sur la page Facebook bloquée aux familles. Ainsi cet outil permet aux enfants d'échanger sur leur vécu de groupe entre eux et avec leur famille.

Sorties : Les sorties organisées dans l'année ont pour objectif de permettre aux enfants de découvrir d'autres espaces d'expérimentation manuelle, sensorielle, imaginaire, culturelle, de la nature, sportive... Ces sorties peuvent être organisées sur la commune ou sur d'autres structures comme : à la médiathèque, la bibliothèque, la piscine, au gymnase, la plage, dans des parcs, ...

2) Favoriser l'imaginaire de l'enfant

Déguisements/costumes/ accessoires : Ils sont à disposition des animateurs pour les enfants. Ils peuvent être utilisés pour leurs animations ou à la demande de l'enfant. Cette « malle à déguisements » ne demande qu'à s'enrichir. Les dons des parents sont donc les bienvenus...

A l'occasion de journées à thème ou de temps forts comme le carnaval ou halloween, il pourra être également demandé aux enfants de venir déguisés au centre.

Jeux symboliques : Un espace de jeux aménagé comprenant dinette, marchande, voitures, legos, etc. est mis à leur disposition. Les enfants pourront donc, au grès de leur imaginaire, s'inventer et vivre des histoires qui leur permettront d'imiter, de reproduire et d'expérimenter en créant des relations avec les autres.

Thématiques : Elles permettent de plonger les enfants dans un univers. Une thématique est fixée sur l'année et dérivée sur chaque vacances.

3) Sensibiliser les enfants au tri sélectif et au compostage

Le tri sélectif, c'est agir pour la protection de son environnement.

Afin de transmettre et sensibiliser au mieux les enfants, le personnel de l'accueil est formé au tri sélectif et au compostage. Des jeux et ateliers autour des déchets, du compost, du tri et du recyclage sont proposés tout au long de l'année, avec l'accompagnement de l'association « Collembole et cie » ainsi que la déchetterie de Beauvais.

Des bacs de tri sont à disposition dans la salle d'animation ainsi que dans la salle de restauration avec un affichage afin de permettre à tous de pouvoir trier ses déchets.

Le compostage des aliments est réalisé tous les midis avec les enfants, par petits groupes, sur le temps de restauration.

 **Développer chez l'enfant les grandes valeurs humaines : Solidarité, Tolérance, Laïcité.**

1) Mettre en place des règles de vie sur les différents moments de la journée

Ces **règles de vie**, respectées par tous (enfants et adultes), sont des vecteurs de socialisation qui permettent à chacun d'acquérir des capacités à vivre ensemble et à entrer en relation avec les autres. Ainsi la socialisation permettra à l'enfant d'intégrer au groupe tout en pouvant affirmer sa singularité.

Elles sont mises en place en début d'année sous forme de jeu, puis affichées dans la salle d'animation afin d'y faire référence lorsqu'un enfant les a enfreintes.

 **Favoriser le goût de l'effort chez l'enfant.**

1) Impliquer l'enfant dans des actions et des projets.

L'enfant est l'acteur principal de ses apprentissages ; c'est pourquoi sa participation, son engagement et son implication dans la gestion de ses apprentissages favorisent la construction des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires à son développement et à sa croissance.

Afin que les enfants s'impliquent d'avantages, les projets d'animation sont proposés en fonction des demandes et/ou besoins des enfants. Pour cela, une **boîte à idées** est mise à disposition des enfants

2) Faire découvrir et initier les enfants à différents sports

La pratique d'un sport est essentielle pour les enfants. Il favorise le développement musculaire et l'acquisition de diverses qualités (équilibre, coordination, précision, ...). Il aide l'enfant à prendre conscience de son corps et de la perception de celui-ci dans l'espace. Le sport apprend à canaliser son énergie et lutter contre l'obésité.

Cependant, chaque enfant n'a pas cette chance de pouvoir participer à une activité physique extrascolaire. (facteur sociaux, facteur budgétaire, / Désintéressement, manque de temps ou d'argent de la famille, méconnaissance des divers sports, accroche au numérique).

Nous devons aider chaque enfant à trouver un sport où il va s'épanouir, son sport idéal.

Valeurs : Outre la dépense physique et le développement du corps, le sport met en avant diverses valeurs. Les cinq anneaux des Jeux Olympiques modernes représentent les continents, cependant nous leur avons donné une autre signification : Chaque anneau représente une valeur que nous souhaitons approfondir/ défendre : **1 Respect, 2 Partage, 3 Mixité, 4 Faire-Play et 5 Entraide.**

Il sera davantage sensibilisé à apprécier le plaisir du moment présent d'une activité plutôt que son résultat.

Favoriser l'épanouissement individuel et collectif

Commenté [CL9]: A COMPLETER

1) Apporter un cadre sécurisant

Pour bien grandir et pour un épanouissement harmonieux de sa personnalité, un enfant a besoin de sécurité : physique, affective et morale. C'est un besoin fondamental. La sécurité n'est pas un sens inné, le rôle des parents et des professionnels est donc indispensable dans cet apprentissage.

Stabilité : Les routines clairement établies rassurent l'enfant, car elles lui permettent de savoir ce qui va arriver et de se situer dans le temps. Elles lui apportent un sentiment de sécurité et de confiance.

Rythme biologique : C'est un processus physiologique. Bien réglée, cette horloge interne assure le bon développement psychomoteur, neurologique, et psychoaffectif de l'enfant. Les rythmes biologiques sont propres à chaque étape du développement et diffèrent selon les âges. Afin d'assurer une sécurité physique des enfants, il est primordial d'adapter le rythme d'une journée à chaque tranche d'âge, à chaque saison, à chaque contexte (notamment le sommeil et la dynamique de journée).

B) Les objectifs communs sur les différents ACM de la Ligue :

1. Le périscolaire du matin ou accueil du matin

Objectif Général.	Permettre à l'enfant de débiter sa journée détendue et couper le lien avec la famille dans de bonnes conditions.
Objectifs Intermédiaires	. Permettre la détente et le calme . Rassurer les enfants et les parents.
Objectifs Opérationnels	. Aménager un coin calme (Banquettes, lits, tapis) . Proposer des jeux et activités adaptés à l'accueil du matin (puzzle, dessin, jeux de sociétés, lecture).

	. Mettre en place des coins de jeux facilement repérables (coin jeux de constructions, coin poupée...).
--	---

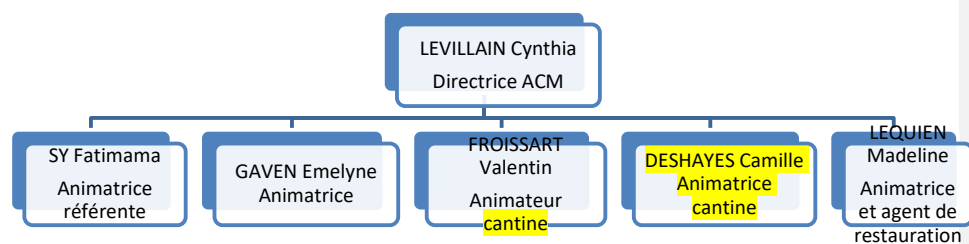
2. Le périscolaire du soir

Objectifs Généraux	. Permettre à l'enfant de finir sa journée détendue. . Créer un lien entre l'école, les parents et le centre.
Objectifs Intermédiaires	. Permettre à l'enfant de jouer librement. . Faire évoluer l'enfant dans un environnement calme et sécurisant . Assurer le passage des informations entre les enseignants et les parents . Assurer un accueil de qualité pour les parents. . Permettre à l'enfant de faire ses devoirs.
Objectifs Opérationnels	. Offrir un large choix d'activités ludiques et éducatives . Aménager des « coins » d'activités spécifiques. . Mettre en place un panneau d'information pour les parents. . Aménager un « coin calme ». . Mettre en place une activité manuelle par semaine. . Voir les équipes d'enseignants 1 fois par semaine pour instaurer un dialogue.

V - L'équipe d'animation

Chaque adulte est un « **modèle** » pour l'enfant, il est donc important d'adopter une tenue vestimentaire et un comportement convenable. Il est interdit de fumer, de consommer de l'alcool et stupéfiants, d'apporter des objets dangereux et de tenir des propos racistes, homophobes ou humiliants dans l'enceinte et aux horaires d'ouverture de l'accueil. Le **portable** doit rester un outil de communication pour les sorties, en aucun cas les appels ou sms personnels doivent être passés pendant les heures d'animation avec les enfants.

Commenté [CL10]: Mettre a jour



A) La directrice :

Elle sera présente de l'ouverture à la fermeture de l'accueil. En cas d'absence, l'animatrice référente sera responsable jusqu'à son retour. Elle sera à l'écoute des parents, des enfants, des animateurs, des

élus et du personnel de service. Elle a sous sa responsabilité l'ensemble de l'équipe d'animation ainsi que tous les enfants accueillis, elle veillera à leur sécurité physique, affective et morale. Elle veillera également au bon fonctionnement de l'équipement, s'occupera du côté administratif, de l'embauche et de la formation du personnel d'animation, des achats, du lien entre les différents partenaires et l'équipe d'animation, ...

B) Les animateurs :

La composition des équipes d'un accueil de loisirs est basée sur la réglementation en vigueur.

- 1 animateur pour 8 enfants de 3 à 6 ans (porté à 10 en accueil périscolaire)
- 1 animateur pour 12 enfants de 6 à 11 ans (porté à 14 en accueil périscolaire)

Attitudes et comportement des animateurs :

- ils auront une attitude motivante, dynamique et devront prendre des initiatives
- ils devront avoir l'esprit d'équipe et savoir se remettre en question
- ils organiseront des groupes d'enfants en fonction de l'âge, des capacités et intérêts
- ils mettront en place des activités à la carte
- ils veilleront au respect du matériel, du lieu de vie, des jeux en impliquant les enfants
- ils seront toujours d'humeur égale et feront preuve de patience
- ils auront un vocabulaire et une tenue vestimentaire corrects
- ils respecteront le secret professionnel
- ils prépareront les activités à l'avance
- ils ne laisseront pas leurs problèmes personnels empiéter sur leur travail
- ils se donneront les moyens pédagogiques et techniques pour élaborer et réaliser un projet personnel, un projet d'enfant, un projet d'activité.
- ils réfléchiront à l'impact de leurs activités (pourquoi, comment...)
- ils devront évaluer leurs activités
- ils s'adapteront aux capacités et âges des enfants qu'ils ont en face d'eux.
- ils préviendront leur direction de toutes informations importantes

C) Les temps de pauses, de réunions et de formation :

Les temps de pauses - mercredis et vacances - se déroulent pendant le temps calme de 13h à 13h30 ou lors du repas de 12h à 12h30 en fonction du nombre d'enfants

Les réunions en ACM n'ont pas de date fixe. Les animateurs ont dans leur temps de travail 2 heures de réunion à fournir par semaine pendant les semaines scolaires. Ces réunions sont de **plusieurs types** : préparations, informations, régulations, négociations... Il y aura :

- une réunion pour la préparation des mercredis (tous les mois)
- une réunion pour la préparation du périscolaire (tous les mois)
- une réunion pour la préparation des vacances (les 2 semaines avant)
- une réunion de bilan à la fin de chaque semaine pendant les vacances
- Aussi, un bilan quotidien peut avoir lieu lors des temps informels selon la demande.

Leurs durées varieront en fonction des nécessités et des échéances à venir du centre.

Une prise de note sera systématiquement faite afin de réaliser un **compte rendu**. Celui-ci servira de traces aux décisions qui seront prises, aux informations données. Il sera reporté dans le classeur du centre*.

***Le classeur du centre :** C'est l'histoire du centre de loisirs dans son ensemble. C'est un outil de communication au sein de l'équipe. Il est créé pour que les informations soient écrites et se transmettent même en cas d'absences ou d'oublis.

Pour la formation, les animateurs participent aux formations continues proposées par la ligue. Les directeurs seront là pour informer de ces formations, faire le lien et leur permettre de se perfectionner dans des domaines bien spécifiques en fonction du besoin des animateurs, du centre, et des enfants.

D) Les relations attendues :

a. Relation entre les enfants et les animateurs

- ils seront à l'écoute des enfants en respectant leurs choix et leurs demandes
- ils laisseront les enfants prendre des initiatives individuelles ou collectives indispensables au développement de l'autonomie
- ils ne montreront pas de préférences vis à vis des enfants
- ils mettront en place des temps de parole avec les enfants
- ils devront détecter les besoins des enfants tout au long de la journée :
 - o en développant leur sens critique, leur imagination, leur créativité et leur curiosité
 - o en respectant les temps calmes, le sommeil, les temps libres et d'accueil
- ils établiront un climat de confiance (sécurité affective, morale, physique)
- ils devront valoriser et encourager l'enfant
- ils établiront des règles de vie avec eux

b. Relation entre l'équipe et les parents

L'équipe d'animation saura mettre les parents en confiance, les rassurer en étant à leur écoute. Les animateurs seront présents le matin et le soir durant l'accueil afin de répondre aux questions éventuelles des parents.

Pour l'information des familles, **les plannings d'animation, les affiches des journées à thème** seront affichés dans le panneau d'affichage de l'ACM mais également sur Inoé.

c. Relation entre les membres de l'équipe d'animation

Les animateurs devront faire preuve d'honnêteté et de franchise tout en respectant l'autre. Les problèmes ne seront en aucun cas réglés devant les enfants ou les familles. Les animateurs seront à l'écoute les uns des autres afin de pouvoir s'entraider sans aller à l'encontre des décisions prises.

L'échange, la communication, l'entraide doivent être primordiales.

VI - Les partenaires

1. Les parents :

Ils souhaitent souvent des contacts réguliers avec leur enfant. Le projet pédagogique doit prendre ce besoin en compte par l'organisation et le suivi du courrier, la régulation des communications téléphoniques etc. Les familles sont toujours les bienvenues au centre. En ACM, l'équipe doit être particulièrement attentive à la qualité des relations fréquentes avec les familles.

➤➤➤ La place des parents dans le centre

Les parents doivent avoir confiance en l'équipe ; garant de la sécurité affective et physique des enfants, la directrice et les animateurs doivent prévoir un aménagement de l'accueil, affichage en phase à ce niveau d'exigence. La directrice doit donc maintenir une attention permanente au respect de ce principe et à la lisibilité de son fonctionnement et de son organisation.

La recherche d'une complémentarité éducative suppose la mise en œuvre d'une relation privilégiée avec les parents. Celle-ci doit dépasser le cadre d'une simple transmission d'informations sur les activités pratiquées même si ce seul objectif doit être pris en compte systématiquement par les équipes d'animation.

- **Pour promouvoir l'implication des parents** dans la vie des accueils, il est envisageable de mettre en place une commission des parents des accueils de loisirs qu'il faudra informer et associer éventuellement à certaines manifestations. L'avis des parents peut être sollicité sur l'évolution des pratiques proposées sur les accueils ou sur les conditions de fonctionnement. Associer les parents à certaines réflexions pédagogiques ou à certaines actions menées sur les accueils.
- **Des moments de rencontre** seront organisés de manière plus formelle : organisation des spectacles avec les enfants seront systématiquement suivi d'un pot avec les parents. Ces moments d'échange et de discussion contribue à l'aspect convivial du centre de loisirs, qui est tout indispensable dans la poursuite de nos objectifs.
- **Une journée porte ouverte** sera programmée chaque année afin de valoriser les actions des centres de loisirs.
- **Les sorties et activités** : nous solliciterons les parents lors de sorties. Pour certaines activités spécifiques comme des ateliers cuisines, nous inviterons également les compétences de certaine maman ceci afin de valoriser les parents aux yeux de leur enfants.

2. L'environnement local :

Les accueils de loisirs font partie du paysage local. Il est indispensable que le directeur prenne contact et connaisse des élus municipaux, des chefs de service de la mairie, les responsables des services sociaux, le directeur d'école, les fournisseurs et les prestataires de service. Il représente l'œuvre auprès des institutions et de ces personnes avec lesquelles il doit entretenir de bonnes relations.

3. Les directeurs des autres séjours :

Pour coordonner l'accompagnement des enfants. Pour coordonner la gestion du matériel quand plusieurs séjours se succèdent dans le même centre. Pour accueillir dans les meilleures conditions les groupes qui séjournent temporairement dans le centre. Pour préparer avec eux les séjours qui se déroulent successivement dans le centre. Pour échanger toutes les informations utiles (lieux de campings, de ravitaillement etc.)

4. Les équipes de formateurs des animateurs BAFA :

Pour organiser l'accueil des stagiaires. Pour établir un bilan objectif des stages pratiques en situation

5. Les intervenants extérieurs :

Le directeur doit vérifier leurs qualifications et leurs compétences avant de les intégrer à l'équipe d'animation.

6. Les représentants des administrations :

- La S.D.J.E.S (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) :
La SDJES contrôle tous les aspects de la vie d'un centre.
- LA D.D.A.S.S (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociale) ET LA P.M.I (Protection Maternelle et Infantile) :
Contrôlent les conditions et l'état sanitaire du centre, l'état de santé des enfants et des adultes.
- LA COMMISSION DE SECURITE :
Contrôle la sécurité des locaux et la conformité aux dispositions réglementaires en vigueur.
- L'INSPECTION DU TRAVAIL :
Contrôle les conditions d'embauche, d'emploi et de travail du personnel.

VII - Les outils d'évaluation du projet

L'évaluation consiste à tenter de répondre à un ensemble de questions relatives à l'accueil, sa mise en œuvre et ses effets. Elle cherche notamment à apprécier les résultats atteints par les programmes d'actions (projets) et les moyens mis en œuvre par rapport aux objectifs fixés.

- **Cohérence** (dans la conception et la mise en œuvre). Les objectifs de départ sont-ils cohérents entre eux, les moyens financiers et humains sont-ils adaptés à ces objectifs.
- **Résultats attendus** : dans quelle mesure les évolutions constatées sont conformes aux objectifs visés par le secteur enfance/jeunesse
- **Efficience** : les ressources (financières et humaines) mobilisées sur le secteur enfance/jeunesse ont-elles été bien utilisées ? Les résultats sont-ils à la mesure des sommes engagées dans les projets ?
- **Impact** : quelles sont les conséquences globales de la mise en œuvre de projets
- **Pertinence** : est-ce que la mise en œuvre du projet répond ou non à la problématique de départ (ouverture d'un secteur préados, aménagement d'horaires atypiques par exemple) ?

Plusieurs outils seront utilisés afin d'effectuer l'évaluation des ACM.

VIII - Annexes

Annexe 1 : Plan des locaux

Annexe 2 : Fiches action des vacances